

VŒUX - 19 janvier 2019

Nous sommes le 19 janvier 2019 et nous voici rassemblés, comme chaque année, pour la cérémonie des vœux.

C'est une grande satisfaction de vous compter aussi nombreux et je salue dans l'assistance,

Patrick MALAVIEILLE, vice-président du Conseil Départemental du Gard, vice-président d'Alès Agglomération,

La présence des élus et amis des communes voisines : Cendras, La Grand Combe, Saint Cécile d'Andorge, Soustelle qui nous honorent de leur présence,

Le commandant DIVOL du SDIS,

Les entreprises qui ont également répondu à notre invitation.

Bienvenue aussi aux nouveaux habitants de Lamelouze !

Je dois excuser ici : Monsieur Denis BOUAD, Président du Département du Gard,

Monsieur Jean-Michel JACQUOT, conseiller municipal

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents de la commune, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets, ceci pour vous-mêmes, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée chaleureuse pour les absents, les souffrants et ceux qui nous ont quittés, 2018 a été une année bien douloureuse.

1. Première partie

Dans son discours à la Jeunesse de 1903 ; Jean JAURES déclarait :

« Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. »

Et un siècle plus tard ? Cette citation n'est-elle pas toujours d'actualité ?

L'idéal :

En partant des **principaux droits fondamentaux de la déclaration des Droits de l'Homme**

L'Égalité : égalité des sexes, égalité devant la loi, égalité devant l'impôt, égalité devant la justice...

Et la Liberté : liberté d'opinion, d'expression, de réunion, de culte, de liberté syndicale, de droit de grève...

Symbole du droit international qui a connu un développement remarquable depuis la Seconde Guerre mondiale,

La Déclaration universelle des droits de l'Homme cristallise également les interrogations qu'elle suscite :

Des droits peuvent-ils réellement être universels ?

Les droits civils et politiques, droits économiques, sociaux et culturels peuvent-ils être pensés ensemble ?

Quelle est la portée d'une déclaration de droits ?

Comprendre le réel

Pour illustrer mon propos, je livre à votre réflexion le rappel de quelques événements qui se sont passés dans le monde en 2018 :

➤ **Quant à la solidarité active**

Que penser de la politique migratoire européenne qui se durcit encore depuis septembre 2018 ?

En août 2018, la France accueillait 60 migrants du navire Aquarius

➤ **Quant la dignité et les droits des personnes**

Que penser de la situation des_réfugiés et migrants, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions ?

- **Quant à la lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme.**
- Que dire des agressions sexuelles et de la pédophilie, ainsi que de la controverse autour de l'IVG dans certains pays ?
- **Les manifestations des gilets jaunes sont bien le signe d'un malaise profond** (outre les violences et la casse qui discréditent le mouvement)
Souhaitons à chacun d'être écouté et entendu, d'être pris en considération, pour plus de justice sociale et d'égalité.

Pourtant, ces droits de l'Homme sont revendiqués et loués au fil du temps :

Pour 2018 :

Au moment du décès d'Aretha Franklin, dont la voix a inscrit dans la légende des dizaines de tubes et porté haut les causes du féminisme et des droits civiques,

Lors du 50ème anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King,

Leader pacifique de la lutte pour la reconnaissance des droits civiques des Noirs aux États-Unis. Il paya de sa vie son « rêve » d'égalité politique et économique.

Pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale : « plus jamais ça !!! »

Et parallèlement, la convoitise règne en maître...au péril des vies, au péril de la Terre.

Nonhle Mbuthuma (Afrique du Sud) est menacée car elle essaie d'empêcher une compagnie minière de s'approprier ses terres.

« Mon grand-père et les anciens m'ont appris l'importance de la terre. C'est la seule chose que nous partageons avec les générations futures, une fois perdue, aucune compensation ne peut être suffisante »

Pavitri Manjhi (Inde) est une défenseuse des droits des peuples autochtones. Elle s'oppose à de grandes entreprises qui tentent de s'emparer des terres de

sa communauté. Elle est victime de menaces et de manœuvres d'intimidation.

Nous constatons la guerre commerciale entre les Etats Unis, l'Europe, la Turquie et la Chine,

sans oublier de citer le vif intérêt que suscitent les ressources minérales en Afrique.

En France, pour le moment, l'interdiction d'exploitation du gaz de schiste reste interdite, mais nos entreprises pétrolières ont largement investi dans le boom du gaz de schiste américain, entre autres.

Soyons et restons vigilants.

Et au sujet de l'écologie ?

La situation est préoccupante, chacun constate les effets du réchauffement climatique.

En 2018, les incendies en Grèce, Suède et Californie ont fait disparaître des milliers d'hectares de forêts. Un cyclone ravage Madagascar.

Depuis le 1er août, l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la nature pouvait lui offrir pour l'année. Elle vit donc "à crédit" depuis cinq mois.

Outre le réchauffement climatique, c'est la crise de la biodiversité qui a marqué les esprits. La disparition des abeilles, l'extinction des insectes ou la crise des espèces menacées ont malheureusement fait la une des médias.

Mais pourtant, malgré tout, les choses commenceraient à avancer :

Sur les pratiques agricoles : on parle de plus en plus de bio, ou au moins d'agriculture raisonnée

La condamnation de Monsanto face au jardinier Dewayne Johnson est une victoire... où en est la lutte contre les pesticides en France ?

Globalement, 2018 a donc été l'année de la prise de conscience des dangers écologiques imminents.

Des solutions pour inverser la tendance sont en élaboration:

revoir la façon dont sont pensées les villes, développer et privilégier les énergies vertes, lutter contre le gaspillage alimentaire et la surconsommation de viande, limiter l'expansion démographique.

Même si en France les Etats Généraux de l'Alimentation n'ont pas forcément débouché sur de grandes avancées juridiques, on a au moins parlé des enjeux liés à la transformation de notre modèle agricole et alimentaire.

En France, les énergies renouvelables ont continué à progresser

Il s'agit de préserver ce qui vit, et notamment la biodiversité, car nous sommes par bien des côtés solidaires des autres formes de vie.

Retenons le principe de responsabilité, qui appelle à respecter l'environnement pour que les générations futures aient un cadre de vie décent.

Comprendre le réel.... Je cite encore Jean JAURES pour terminer cette première partie :

« Les hommes qui ont confiance en l'homme savent cela.

Ils sont résignés d'avance à ne voir qu'une réalisation incomplète de leur vaste idéal, qui lui-même sera dépassé ;

ou plutôt ils se félicitent que toutes les possibilités humaines ne se manifestent point dans les limites étroites de leur vie. »

2. Dans un second temps, voici le bilan 2018 au niveau du territoire et de la commune :

- Je commencerai par les remerciements :

A l'équipe municipale pour son engagement, son investissement :

Aux adjoints particulièrement : Thierry SOUSTELLE et Jean Claude GARNIER, qui sans compter leurs efforts, sont disponibles à tout instant et investis dans tous les domaines. Leur présence assidue et leur soutien dans le travail quotidien sont sans faille.

Aux conseillers, bien sûr

A Claude-Lise RIBOT, notre secrétaire, pour sa disponibilité, pour son travail plus dense depuis le passage à Alès-Agglomération. Il est un exemple de rigueur et de méthode.

Aux agents techniques :

Guillaume PLANTIER, à qui nous souhaitons bon rétablissement et pour lequel nous formulons le vœu qu'il trouve un emploi convenant mieux à ses possibilités, comme il le souhaite.

Dominique SOUSTELLE pour l'entretien soigneux de l'ensemble des locaux.

La polyvalence des agents dans une petite collectivité, la capacité à s'adapter au fil du temps à toutes éventualités, avec bon sens et esprit d'initiative, est le lot des agents administratif et techniques.

Aux associations basées sur la commune

Les associations APAL, SENTIERS et les deux associations de chasseurs, implantées à Lamelouze sont dynamiques.

Comme chaque année, j'encourage chacun et particulièrement les nouveaux arrivés sur la commune à s'en intéresser.

Leurs activités sont visibles sur le site communal et je sais que je peux compter sur vous pour le bouche à oreille.

L'ensemble des chasseurs font un travail laborieux et précieux.

Je souhaite qu'ils poursuivent dans un esprit d'entente et de bonne intelligence.

Pour les associations comme pour les habitants de la commune, la municipalité renouvelle pour 2019 la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente, de l'ancienne église et du terrain du Plô.

Un détail administratif qui a son importance vous sera demandé. Chaque demandeur : association ou particulier, doit fournir une attestation d'assurance et signer une convention d'utilisation pour chaque lieu. Le bon état d'esprit de respect des lieux doit perdurer.

- Le marché estival, une manifestation qui, comme la fête mais différemment, fait connaître la commune

Le marché estival 2018 a été une très belle réussite pour sa dixième édition.

Le bénéfice dégagé depuis 2015 a permis d'acheter, deux barnums, des tables et bancs supplémentaires et des grilles d'exposition, des plateaux pour le service des repas. Porté par la municipalité, il remporte un vif succès chaque année.

Cette journée conviviale, à l'ombre des arbres du terrain communal du Plô, ressemble artisans et producteurs locaux uniquement pour la promotion du savoir-faire de proximité. Elle se double d'un vide-grenier.

Toujours le dimanche le plus proche du 15 août pour fixer la date dans les esprits.

Notez d'ores et déjà la date du **dimanche 11 août pour 2019 !**

Merci à Françoise BRUGUIERE et Jean-Pierre SOUSTELLE, à l'initiative de ce projet,

à Claude-Lise RIBOT et Myriam GOICURIA les régisseuses!

Et aussi à l'équipe des bénévoles, plus de vingt tout de même, qui proposent des idées nouvelles au cours de l'année, qui offrent leur disponibilité pour organiser et assurer cette manifestation d'importance avec dynamisme, entrain et sourire.

Le bénévolat est une valeur rare et précieuse par les temps qui courent.

Un très grand merci à chacune et chacun !

Lamelouze fait partie de l'Agglo d'Alès depuis le 1er janvier 2017.

- ***Le rythme des réunions est soutenu :***

Les comités des maires, les bureaux et conseils communautaires,

Les réunions des secrétaires de mairie,

La participation des élus à 5 commissions (ruralité, projet de territoire, eau potable et assainissement, territoire numérique, culture et patrimoine) choisies parmi 25 est assurée.

- ***Les compétences sont peu à peu happées et nous échappent, C'est la loi ! Mais nous le déplorons, pour les citer:***

- a. La compétence de l'éclairage public, au 1^{er} janvier 2019
- b. Celle de l'éducation (les élèves habitant Lamelouze sont concernés) au 1^{er} janvier 2019
- c. Celle de l'eau potable – au 1^{er} janvier 2020
- d. Pour l'urbanisme, c'est Claude Lise qui complète les dossiers, les dépose sur une plateforme de l'Agglo qui a la compétence, au final,

Mais, pour votre information, le coût pour la commune est le suivant :

Un permis de construire – 267,70 euros (comptabilisé même s'il est refusé par le service ADS)

Un Certificat d'urbanisme B – 214,16 euros

Un certificat d'urbanisme A – 133,85 euros (compétence récupérée par la commune au 1^{er} octobre 2018)

Pour 2018 : 4 permis, 2 CUb, 18 CUa – pour un total de 3908,42 euros qui nous seront facturés par l'Agglo.

La Bibliothèque

Sa gestion est devenue compétence d'Alès Agglo. Rien ne change pour le moment : Le premier mardi de chaque mois, Cathie BRES, bibliothécaire à la Médiathèque Germinal de la Grand Combe réserve un accueil chaleureux aux lecteurs de la commune.

L'abonnement à l'année est de 1 euro !

Nous souhaitons que cette proximité perdure.

L'accès à la culture doit rester une priorité quel que soit l'endroit.

Au niveau communal :

Les finances :

En fin d'année 2018, l'Agglo a restitué aux communes la possibilité de verser **les subventions aux associations locales**. Le conseil devra délibérer pour leur répartition.

Globalement, certaines dotations ont baissé et par manque de subventions, les budgets d'investissement sont contraints. En conséquence, les travaux pèsent plus lourd dans le fonctionnement. Ce dernier, de par la loi, ne doit pas supporter une augmentation de plus de 1,20% pour 2019.

Comment faire ?

Les communes ont pourtant une grande importance dans l'économie locale et voudraient pouvoir mieux faire....elles sont trop souvent bridées.

Les travaux :

Comme je viens de le dire, leur faisabilité est directement impactée par les financements.

Pour 2019, le goudronnage du chemin de la chèvrerie est au programme ainsi que le reprofilage sur les routes communales. Nous attendons avec impatience le retour du dossier de subvention déposé du Conseil Départemental.

Dossiers achevés :

Le nettoyage annuel des bassins des réserves d'eau potable

L'élagage des arbres du terrain communal, pour des raisons de sécurité

La modernisation de l'éclairage public – sa mise en fonction est effective depuis le 1er septembre 2018

La mise en discrétion Les Salles - La Clastre

Le cimetière communal est également terminé

NB : Le hangar à copeaux (pour préserver le combustible de la chaudière communale), lui verra le jour en 2019.

Les chenaux de la chèvrerie sont aussi à l'ordre du jour.

L'entretien des routes

Le département a répondu à nos sollicitations, qu'il en soit remercié : reprofilage, élagage et curage des caniveaux de la RD 432 ont été effectués.

En 2018 du reprofilage (ou goudronnage) a amélioré en partie seulement l'état des routes communales.

Notez bien que l'entretien des routes communales n'est pas subventionné (c'est du fonctionnement)

Leur élagage et débroussaillage se font en partenariat avec les « Jardins du Galeizon », tout comme la coupe de pins sur les parcelles communales pour alimenter la chaudière à bois.

A cet instant, je tiens à saluer l'Association d'Insertion « Jardins du Galeizon » basée à La Blaquière à Cendras avec lesquels nous validerons le choix de renouveler la convention pour 2019. La communication avec les responsables est facile et efficace, leur prestation est soignée.

- Notez au passage que les particuliers peuvent dorénavant faire appel à leurs services, pour répondre aux obligations légales de débroussaillage, ils seront dotés prochainement d'un broyeur neuf pour vos déchets verts.

La commune doit faire appel à des entreprises pour les travaux, ce qui pèse lourd dans le budget communal.

Sont sollicités les Jardins du Galeizon, les entreprises ainsi que l'aide du SIVU de St Martin de Boubaux quand il faut le tractopelle pour recharger les copeaux dans le silo de la chaudière communale ou entretenir les routes.

La bonne entente avec les élus de la commune de Saint Martin de Boubaux est très appréciable.

Les adjoints s'impliquent également sans compter leurs efforts.

La neige

Suite aux pannes d'électricité de l'hiver dernier, les communes de SOUSTELLE et LAMELOUZE ont sollicité une entrevue avec les responsables d'ENEDIS et

ont obtenu l'élagage sous la ligne haute tension (cet entretien n'avait pas été réalisé depuis plus de 10 ans).

Ceci a été fait dans l'automne, non sans incident.... Mais le but est atteint ! Espérons que la mauvaise saison se passera sans encombre !

Le déneigement des routes a été assuré par les élus et une entreprise (ceci a un coût pour le budget communal).

Les routes départementales, qui nous desservent, sont classées de niveau 4, elles ne sont donc pas prioritaires.

Obligations Légales de Débroussaillage

Monsieur le Préfet a demandé une délibération impliquant la commune et donc le maire au niveau du suivi de ce débroussaillage.

J'insiste une fois encore pour que vous consultiez le site de la Préfecture et que vous respectiez ces recommandations pour la prévention contre les incendies et la sécurité de tous.

Pour information, la DDTM vient de m'annoncer en fin de semaine que Lamelouze fera partie de 20 communes sélectionnées et contrôlées en 2019. Une réunion publique aura lieu dans le printemps, à la suite de laquelle viendront quelques contrôles.

Révision du PLU

Consciente du questionnement de tout un chacun, je vous rassure sur le bon déroulement de cette révision.

Cette mise à jour suit son cours avec l'accompagnement du bureau d'études et des personnes publiques associées (Etat, Agglo, SCoT, SHCV, ONF, SDIS, Chambre d'Agriculture et d'industrie qui ont été conviées) en toute clarté.

Il est toujours possible de venir en mairie pour toute question et de consulter le cahier à disposition des administrés. Les documents sont aussi disponibles sur le site communal.

Une réunion publique spécifique aura lieu en temps et en heure.

Transport des enfants qui fréquentent l'école maternelle de Cendras:

Les parents dont les enfants prennent le bus scolaire pour se rendre aux écoles de Cendras ont été reçus au printemps. Pétition et soutien de la mairie n'y ont rien fait. Le SMTBA n'a pas accordé la demande de dérogation d'accompagnateur pour les élèves de maternelle pour l'année 2018/2019.

En fin d'année 2018, après avoir reconsidéré le problème et son coût, une lettre de demande de mise en place d'un car 9 places pour les élèves de primaire et maternelle a été adressée au SMTBA. Cette demande a été prise en compte et une étude sera menée pour septembre 2019.

Convivialité et proximité

Le repas des anciens a réuni 39 personnes le 9 décembre 2018 au restaurant du Raïol du Pendedis.

Les 18 enfants de moins de 15 ans ont reçu un bon d'achat de 30 euros.

Représentation de la commune et communication

- Les élus s'attachent à représenter la commune le plus souvent possible aux manifestations aux alentours.

- Les dérangements des lignes téléphoniques et d'internet, les zones blanches de la téléphonie mobile ont été dénoncés maintes et maintes fois, mais restent récurrents....

La mairie comme les particuliers s'y tiennent, encore et toujours !

Rappelez-vous, l'entretien des espaces sous les lignes téléphoniques incombe dorénavant aux propriétaires et non à l'opérateur !

- Depuis 2014, les bulletins municipaux vous informent par le menu de ce qui se passe sur Lamelouze à un rythme biannuel. Le numéro 9 est paru en novembre 2018.

- Le site informatif : « lamelouze.fr » a fait peau neuve en début d'année 2018. Il est mis à jour régulièrement, pour un maximum de clarté et d'information. Merci à Jean-Max RENOUX et Maëva BRUGUIERE pour leur magnifique travail !

En 2018, notre territoire au sens large est à l'honneur !

Le Parc National des Cévennes est labellisé comme Réserve de Ciel étoilé (la deuxième en France avec le Pic du Midi),

Cet été : le Galeizon a reçu les labels : « Rivière sauvage » et « Rivière en bon état »,

Biosphéra – le 5 février 2019 à 11h30 Biosphéra deviendra « Maison de la réserve de biosphère des Cévennes »

C'est un lieu magnifique à découvrir au niveau de son exposition permanente et de ses expositions temporaires :

Notez qu'une remarquable expo de photos « Cévennes étoilées » de Carole Reboul se tiendra du 23 janvier au 29 mars 2019. Elle était précédemment à Maison Rouge.

Ce tour d'horizon effectué,

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée et vous renouvelle mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Puisse-t-elle être plus douce, plus sereine !

Je laisse la parole à Patrick MALAVIEILLE.

Terminons cette cérémonie en partageant le verre de l'Amitié.